

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 494 637

A3

**DEMANDE
DE CERTIFICAT D'UTILITÉ**

(21)

N° 81 08904

(54) Instrument d'écriture ayant deux extrémités de traçage opposées longitudinalement et d'utilisations différentes.

(51) Classification internationale (Int. Cl.³). B 43 K 27/12.

(22) Date de dépôt..... 5 mai 1981.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée : *Italie, 27 novembre 1980, n° 53754-B/80.*

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 21 du 28-5-1982.

(71) Déposant : DELLA BEFFA Giorgio, résidant en Italie.

(72) Invention de : Giorgio Della Beffa.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Cabinet Beau de Loménie,
55, rue d'Amsterdam, 75008 Paris.

La présente invention a pour objet un instrument d'écriture, ayant deux extrémités traçantes à bille, longitudinalement opposées et portées par le corps de l'instrument, lequel est caractérisé en ce que l'une des extrémités traçantes est celle d'un réservoir métallique, ou cartouche, pouvant être utilisé pour l'écriture ou le tracé de signes peu marqués tandis que l'autre extrémité opposée fait partie d'une sonde en Nylon, ou autre matière synthétique appropriée, plongée dans un réservoir qui contient de l'encre liquide, et qui est dimensionnée de manière à permettre d'écrire ou tracer des signes plus marqués que ceux de la première extrémité de traçage.

Chacune de ces extrémités peut être protégée par un capuchon amovible, dont l'un est muni d'une bague ou clip.

Ce nouvel instrument, quand il est refermé, c'est-à-dire lorsque les deux extrémités sont protégées par les capuchons associés, présente l'aspect d'un stylographe ordinaire, tout en permettant d'écrire ou tracer des signes d'épaisseurs différentes et, éventuellement, de couleurs différentes.

Les objets et avantages de l'invention seront mieux compris à l'aide de la description qui va suivre d'un exemple préféré de réalisation, et du dessin annexé, sur lequel :

la figure 1 est une vue en élévation d'un instrument selon l'invention, les deux capuchons recouvrant les extrémités respectives ; et

la figure 2 est une vue analogue à la figure 1 de cet instrument, les deux capuchons en étant séparés.

Sur ces figures est indiqué l'étui ou enveloppe 1 de l'instrument. Cet étui a une partie centrale cylindrique avec une partie d'extrémité 4a en tronc de cône et contient un réservoir d'encre duquel fait saillie une extrémité 4 de traçage de signes ou écritures plus marqués ou épaisse, cet étui contenant, en outre, une cartouche, par exemple en métal, de laquelle, en opposition longitudinale à ladite extrémité, sort l'autre extrémité de traçage 5.

Le capuchon 3 peut être appliqué sur l'extérieur du capuchon 2 et est muni d'un clip ou bague 3a.

Le capuchon 2 peut être partiellement enfoncé sur la partie en tronc de cône 4a et recevoir alors le capuchon 3 pendant
5 l'usage de l'extrémité 5.

R E V E N D I C A T I O N S

1. Instrument d'écriture ayant un étui (1) présentant deux extrémités de traçage, longitudinalement opposées, et alimentées par des encres contenues dans des réservoirs différents, cet instrument étant caractérisé en ce que l'une (4) de ces extrémités 5 sert à tracer des signes ou écritures fins tandis que l'autre (5) est constituée pour tracer des signes ou écritures plus accentués ou épaissis afin de pouvoir, avec le seul instrument, tracer et écrire en signes d'épaisseurs ou de couleurs différentes.
2. Instrument selon la revendication 1, caractérisé en 10 ce que ledit étui (1) est sensiblement cylindrique et présente une première extrémité (5) de plus faible diamètre et également cylindrique, protégée par un capuchon amovible cylindrique, alors que l'extrémité opposée (4a) est tronconique et protégée par un capuchon cylindrique (3) muni d'un clip ou bague (3a) dont le diamètre 15 intérieur permet de l'appliquer sur le premier capuchon.
3. Instrument selon la revendication 1 ou 2, caractérisé en ce que le premier capuchon cylindrique (2), lequel ne comporte pas de clip, peut être partiellement appliqué sur l'extrémité tronconique (4a) de l'étui.

